



Les consignes sont essentielles, même à Pâques!

À l'approche de la fête de Pâques, la Ville de Charlemagne tient à rappeler l'importance de respecter les mesures en place afin de poursuivre les efforts considérables déployés pour limiter la propagation de la COVID-19.

Bien que cette occasion soit traditionnellement propice aux célébrations en famille et entre amis, la population doit s'assurer de suivre les directives de santé publique. Durant cette période exceptionnelle, la manière la plus sécuritaire pour rester en contact avec ses proches demeure le téléphone ou les appels vidéo en utilisant les outils technologiques à sa portée.

Il est particulièrement important d'éviter :

- Les rassemblements réunissant des personnes qui ne résident pas à la même adresse;
- De se déplacer d'une région à l'autre ou d'une ville à l'autre, sauf en cas de nécessité.

Rappelons que la prévention est le meilleur moyen pour se protéger et protéger les autres. Une distanciation physique de 2 mètres est requise avec autrui. Il faut donc éviter le contact direct pour les salutations, comme les poignées de main et les accolades.

**La Ville de Charlemagne profite tout de même de l'occasion
pour vous souhaiter une très Joyeuses pâques !**



POUR INFORMATIONS

GÉNÉRALE

info@ville.charlemagne.qc.ca

PERMIS ET INSPECTIONS

cotes@ville.charlemagne.qc.ca

LOISIRS ET COMMUNICATIONS

loisirs@ville.charlemagne.qc.ca

FINANCES

tresorier@ville.charlemagne.qc.ca

TRAVAUX PUBLICS ET URBANISME

tardifb@ville.charlemagne.qc.ca



[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)
1 877 644-4545